



L'essentiel du CE de la DO Centre Est

... Rien de prédispose plus au conformisme que le manque de formation... (G. Thibon)

Séances des 13 et 20 mai 2015 N°5 – 2015

► Déclaration préalable de la CFE-CGC

La CFE-CGC est revenue sur les résultats du T1 2015 d'Orange, dont la présentation qui en a été faite nous était apparue un peu trop enjolivée par rapport à la réalité. Qui est celle depuis des années d'une érosion, certes limitée mais néanmoins continue, du CA.

Après tout, se réjouir de résultats pas forcément exceptionnels mais en tout cas moins pires que ceux de la concurrence est-il simplement du marketing... peut-être profitable à court terme.

Si nous sommes revenus sur ces résultats, c'est qu'ils font écho à ce qui se passe ailleurs dans l'écosystème français des télécoms et notamment sur la grève qui a eu lieu le 19 mai, chez SFR. Chez cet opérateur, depuis son rachat à crédit par Numéricâble, les risques psychosociaux (RPS) sont élevés eu égard aux changements radicaux de gouvernance et de culture d'entreprise.

Par ailleurs, cet opérateur a perdu presque un demi-million de clients au seul T1 2015 (420 000 partis chez Free) d'où des craintes pour l'emploi, lequel n'a été garanti par le nouveau propriétaire, M. Drahi, que jusqu'en 2017. Lequel SFR-Numéricâble continue pourtant à s'étendre, en prenant une participation à 70% dans un câblo-opérateur US pour plus de 9Mds €.

Si l'on a évoqué cette situation et la grève des salariés de SFR-Numéricâble, ça n'est pas pour considérer que, finalement, le ciel est plus bleu chez Orange... excusez la métaphore.

Bien au contraire, il nous apparaît essentiel aujourd'hui d'alerter sur le fait que l'écosystème des télécoms est en plein bouleversement, que le critère n°1 pour les clients est désormais et quasiment exclusivement celui du prix bas, qu'à ce titre le nouveau venu dans le secteur, qui est essentiellement un opérateur financier, Free, donc, rafle la mise - et n'a peut-être fini de la rafler puisqu'il il n'est pas impossible que l'appétit de M. Niel soit aussi conséquent que celui du nouveau PDG de SFR-Numéricâble.

En regard, Orange, peut donc paraître comme un îlot de stabilité, grâce à une meilleure qualité de son réseau - malgré le handicap de prix beaucoup plus élevés. Pourtant, il n'est qu'à considérer l'explosion de notre parc de clients Sosh, pour ne pas craindre qu'après SFR et après Bouygues, Orange ne soit à son tour emportée par ce maelstrom de la course au prix bas.

Pour la CFE-CGC, la seule parade face au rouleau compresseur du prix bas, le seul remède passe par la qualité du réseau, du service, par la qualité de l'accueil client, désormais dénommée « expérience client incomparable ».

Tout cela ne pourra se faire que par le biais d'une politique d'investissements qui ne soit pas bridée par des dividendes inconsidérés lorsqu'ils sont supérieurs au résultat net de l'entreprise - et avec des salariés qui cesseraient de payer par des conditions de travail dégradées les innombrables départs (Force au travail d'Orange qui va baisser de 5000 ETP/CDI en 2015, soit à peine moins que l'effectif actuel total de Free).

Enfin, quant à l'endettement de l'entreprise, si le ratio dettes/EBITDA est deux fois moins élevé chez Orange que chez SFR-Numéricâble, avec un endettement ramené à 26 Mds€, la lisibilité de cet endettement demeure désormais brouillée en raison des obligations perpétuelles (par exemple pour acheter Jazztel), qui dissimulent l'endettement réel de l'entreprise.

Au final, si pour bâtir sa stratégie Orange 2015, la Direction d'Orange France parle « d'une vision positive de demain, celle d'un monde connecté synonyme de progrès pour chacun et pour l'humanité (sic) », pour la CFE-CGC l'avenir est sans doute fait d'ouvertures mais aussi et surtout de craintes quant à la financiarisation effrénée du secteur - notamment via ce dogme du prix bas qui tire tout le secteur dangereusement à la baisse.

Lequel parmi nos décideurs, et tous ceux qui nous concoctent des stratégies à moyen ou long terme, avait prévu que Free (qui n'avait pas de réseau mobile il y a 3 ans) aurait aujourd'hui autant de clients que Bouygues ???

► ORGANISATION PAR SECTEURS GEOGRAPHIQUES DE L'UI AUVERGNE

Cette réorganisation par secteurs géographiques va entraîner comme problématiques celle de la nécessité de plus de poly compétences pour les techniciens, celle de l'isolement géographique sur les bassins de Brioude, Issoire, Saint-Flour, celle de la pérennité de certains magasins, etc.

Un rapport d'expertise de plus de 80 pages a fait sur ces points (et sur d'autres) des recommandations dont on attend qu'elles soient prises en considération.

Tout cela s'inscrit de surcroît dans le cadre de tensions entre les deux CHSCT et la Direction de l'UI Auvergne.

En fine, il faudra nécessairement renouer le dialogue, que ce projet d'organisation de l'UI Auvergne par secteurs géographiques aboutisse ou pas.

Eu égard à tous ces points, et au climat de conflictualité qui règne à propos de ce projet, les élus du CE ont refusé de participer au vote.

► Bilan Formation 2014

La baisse des heures de formation par salarié continue et s'accroît : - 14% entre 2014 et 2013, - 19% sur 3 ans.

DO CENTRE EST	2011	2012	2013	2014	Delta N-3
Montant des dépenses	19 285	17 820	18 515	15 941	
Delta		7,60 %	3,90 %	13,90 %	-19%
Salariés formés en %	94,20 %	93,60 %	92,00 %	89,00 %	-6%
Delta		0,64 %	1,71 %	3,26 %	
Nombre d'heures	245 263	227 569	232 927	201 180	-18%
Delta		7,21 %	2,35 %	13,63 %	

Ce qui n'empêche pas la Direction d'écrire : « *Le bilan de l'année 2014 montre une répartition équilibrée de l'effort de formation favorisant ainsi l'accès de tous à la formation.* » - avec une baisse de l'ordre de 2% et pas de 14%. A ce sujet, des propos très vifs ont été prononcés par la Direction à l'encontre de la CFE-CGC s'agissant du recalcul d'indicateurs, lequel serait insultant à l'encontre des salariés de la DO ayant procédé aux calculs. Désormais : lorsque la Direction fournit des chiffres, c'est : CIRCULEZ Y A RIEN A VOIR, faut prendre tout ce que dit la Direction pour argent comptant.

DO CENTRE EST	2011	2012	2013	2014	Delta N-3
Ratio en % masse salariale (Orange SA)	9,70 %	8,80 %	9,10 %	7,90 %	-19%

- Les heures consommées par les salariés de 45 ans représentent **52%** du volume d'heures global, alors que sur la DO Centre-Est, **75%** de l'effectif à 45 ans et plus. Sans vouloir parler de discrimination liée à l'âge, cela y ressemble fortement.

VOTE
13 CONTRE CFE-CGC, CGT, SUD, FO
2 abstentions CFDT

► Intégration de services des UI de la DO Centre Est

Pour la Direction, le positionnement sur les solutions intégrées de convergence et communicantes est un enjeu fort en termes de développement de chiffre d'affaires ;

Pour cela, il convient de développer les compétences collectives et d'expertise, en rendant cette activité autonome en termes de pilotage – actuellement, la taille des équipes est critique et ne permet pas d'avoir les bonnes ressources au bon endroit au bon moment...

Le projet propose donc de mettre en place un département intégration PIOC unique sur la maille DOCE, rattaché à l'UI Lyon, incluant :

- les domaines de l'intervention PIOC Alpes et Lyon
- les activités de pilotage maintenance Alpes, Lyon et Auvergne
- les chefs de projet des UI Lyon et Alpes.

Pour la CFE-CGC, nous avons indiqué que l'ambition de ce projet était claire et intéressante, avec un objectif qui demeure flou...même si les offres sont complexes...

La question de fond sera celle du dimensionnement de l'équipe, 39 personnes actuellement sur les 3 UI ; la Direction répond que l'on ne peut recruter qu'en fonction des tendances de l'activité, pas en fonction de telle ou telle affaire gagnée (auquel cas, il ne faudrait recruter que des CDD).

A la question posée de savoir si, in fine, cette énième réforme des UI ne vise pas à une refonte totale des 3 UI en une seule UI, le Directeur répond que jusqu'à la fin de l'actuelle mandature, il y aura toujours 3 UI sur la DO.

► Expression directe et collective au SCO Centre Est

3 sessions de 2 heures/an, une par trimestre sauf l'été... réunions au cours desquelles les cadres ne seront pas présents (idem ancien accord de l'AVSC)

VOTE
9 POUR CGT, SUD, CFDT
5 CONTRE FO
1 abstention CFE-CGC

La CFE-CGC s'est abstenue sur la forme, au motif qu'elle ne pourra pas être signataire de l'accord, en raison de la loi sur la représentativité syndicale, et sur le fond parce que la mise à l'écart des managers au sein de réunions spécifiques va créer une dichotomie contraire à l'esprit du contrat social et contraire à la nécessaire dynamique d'ensemble des équipes.

Prochain CE : 24 et 25 juin 2015



Élu titulaire : Noël Fayeaux 06 70 03 56 80 - **Élu suppléant** : Jean-Pierre Testi - 06 07 82 82 86 - **Représentante syndicale** : Djamila Bock 06 73 19 31 74
Coordinatrice CE-CCUES : Valérie Giraud : 06 08 35 99 41 - **Responsable Territoire Centre-Est** : Maxime Couret : 06 84 95 72 80-

Cadres et non cadres, plus d'infos sur :
www.cfecgc-orange.org

- nos lettres : • Comprendre & Agir
• Épargne & actionariat salariés
pour vous abonner : secretariat@cfecgc-orange.org
nos blogs : • www.telecoms-media-pouvoir.net
• www.adeas-ftgroup.org